

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2015

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour cette dernière réunion de 2015, la salle était bien remplie et de nouveaux adhérents sont venus se joindre à nos fidèles habitués. Étaient aussi présents nos voisins du CIQ Périer et son président, Michel Henriet, avec qui nous partageons le succès du minibus 86. Les réalisations faites cette année ont été nombreuses et quelquefois acceptées avec beaucoup de réserves.

Charles Crépier



MINIBUS 86

Le minibus, à l'essai pour six mois, était très attendu par les résidences Eden Roc et Flotte pour atteindre le métro Périer et éviter le retour assez raide par les rues Wulfram Puget et de la Turbine. Après deux mois de service, les riverains qui l'empruntent sont satisfaits et quelques améliorations les combleraient totalement :

- Faire une rotation toutes les 20 min au lieu de 40 pour éviter une trop longue attente.
- Être en service jusqu'à 19 h et non 18 h.
- Respecter l'horaire d'arrêt à Eden Roc. Il est très déplaisant de voir le 86 passer sous son nez à 49 alors qu'il était prévu à 55.
- Adapter les horaires du 86 pour tenir compte, dans la mesure du possible, des heures d'entrée/sortie des établissements scolaires desservis.
- Atteindre la plage (trajet long initial).

Les usagers seraient alors bien plus nombreux.

Les conducteurs de RTM semblent apprécier cette nouvelle ligne. Ils ont cependant deux points noirs :

- Le zébra (zigzag jaune) indiquant l'arrêt du bus est souvent occupé par des véhicules en stationnement.
- La manœuvre du 86 dans le haut de la rue de la Turbine est gênée par un stationnement anarchique.

Nous cherchons avec la mairie centrale et MPM une solution durable pour faire cesser le stationnement abusif qui nuit au bon fonctionnement de ce circuit.



Le 86 quittant Eden Roc.

BRUIT Lutter contre le bruit a été l'autre préoccupation principale de 2015.

Course sur sable sur les plages du Prado les 28 et 29 novembre 2015

- Dès qu'il a eu connaissance de ce projet, le CIQ a adressé une lettre au maire de secteur car après la pétition contre le bruit, cette manifestation pouvait apparaître comme une sorte de provocation.
- Les adhérents ont fait remarquer que cette course, en raison du mistral a soulevé beaucoup de sable, que les commentateurs, comme d'habitude, hurlaient dans les micros, et qu'en raison du nombre très limité de spectateurs, on pouvait s'interroger sur la rentabilité d'une telle opération, qui a nécessité pourtant des heures de tractopelles pour configurer la piste.



Les motos et les quads ont envahi les plages du Prado.

- Conscient que la plage du Prado est devenue un centre de loisirs sur lequel la Ville autorise des activités attractives pour le public, le CIQ informe la mairie centrale des résultats de la pétition et de l'exigence de quiétude des riverains. Nous avons eu la réponse ci-dessous.

Monsieur le Président,

Monsieur le Sénateur Maire de Marseille a bien pris connaissance de votre courriel ci-joint.

Dans un premier temps, il tient à vous transmettre ses remerciements pour le travail effectué au sein du CIQ que vous présidez et des informations reçues concernant certains dysfonctionnements relevés lors de manifestations organisées sur les plages du Prado.

Il a transmis ces informations à Monsieur Jean-Pierre CHANAL Directeur Général de l'Attractivité et Promotion de Marseille, pour améliorer le cahier des charges imposé aux différents organisateurs sur l'ensemble de la Ville.

Soyez assuré qu'elles sauront retenir toute son attention.

Cordialement,

Maurice BATTIN
Directeur de Cabinet Adjoint

Pour être efficace, le contrôle du respect du cahier des charges doit se faire pendant que la manifestation se déroule : mesure des décibels à l'aide de sonomètres convenablement placés et respect strict des horaires. Il faut donc prévoir du personnel sur place et la disponibilité de la police sur appel. Créer une brigade anti-bruit est une idée à creuser.

Rue Paradis - Les livraisons du **monop'** très matinales réveillent ceux dont les chambres donnent sur la rue. Le magasin promet un *praticable*.

Square Monticelli et rues adjacentes - Des ralentisseurs devraient être installés sur toute la largeur des voies pour empêcher les courses motorisées de jeunes oisifs à qui on n'ose rien interdire.



TRAVAUX

Lieu	Nature	Situation
Avenue des Mousses et avenue du Prado 2	Amélioration de l'éclairage public.	En cours
Parc de Bagatelle	Reprise des plates-bandes et de la voirie.	Fait
Parc balnéaire du Prado	Décaissage, déprofilage des plages, rechargement des plages, mise en sécurité d'ouvrages et travaux d'enrochement.	Fait en partie
Beach volley David	Sable et scellement des pavés.	?
Huveaune	Aménagement de la base nautique.	Fait
Roucas Blanc	Aménagement de la base nautique et du stade nautique.	Fait
Rue Paradis	Réfection de la chaussée au niveau Prado Mistral.	Fait
Rue de la Turbine	Installation de ralentisseurs devant le collège Monticelli.	Fait
École élémentaire Flotte	Jardinières pédagogiques, rénovation des toilettes, de la cage d'escaliers, 1 ^{er} étage : rénovation des sols souples et des sanitaires.	Fait en partie
École élémentaire Mermoz	Rénovation des sols intérieurs, de la bibliothèque et de la salle polyvalente.	Fait
École élémentaire Prado Plage	Rénovation des ouvrants 1 ^{ère} tranche.	Fait en partie
École maternelle Prado Plage	Rénovation des chaudières et création de clôtures pour la cour.	Fait

Rond-point du Prado

Le conseil syndical du Grand Pavois a adressé, le 10/12/2015, à MPM la pétition ci-contre (168 signataires). Notre CIQ soutient cette pétition.



En tant que résidents de la Copropriété du Grand Pavois nous étions en droit d'attendre des travaux du Rond-Point du Prado une amélioration de la fluidité du trafic des véhicules.

Dans les faits c'est loin d'être le cas car plusieurs aménagements sont très discutables; particulièrement pour accéder à l'avenue du Prado 1 par le boulevard Edouard Herriot. Le passage à une seule voie entre les deux feux tricolores est une hérésie à laquelle se rajoute le recul du feu tricolore sur le Prado 1 pour accéder au Rond-Point, rendant très faible le nombre de voitures en attente à ce feu et par voie de conséquence freinant de façon tout à fait anormale l'avancement des voitures dans le boulevard Herriot, raison majeure pour rendre très difficile la sortie des véhicules du parking de notre copropriété.

En conséquence, les résidents du Grand Pavois, signataires de cette pétition demandent le retour immédiat à la situation antérieure du secteur de l'accès Herriot- Prado 1.

Places Amiral Muselier et Honnêteté - Une assignation en référé a été délivrée à la SCI Aquaforum (M. Espada), à la Ville de Marseille et à la Soleam, à l'initiative de la société Syrec qui a subi des infiltrations. Le TGI de Marseille a mandaté une expertise à réaliser dans un délai d'un an (depuis l'ordonnance du 26 juin 2015), ce qui a entraîné l'immobilisation des travaux de l'Honnêteté. En attendant les retours de l'expert, la Soleam doit renforcer la sécurité du chantier. De plus, le réseau d'éclairage a été détérioré, d'où sa défaillance.

DIVERS

Propreté Tennis William - La terre battue est systématiquement déposée sur la chaussée qui prolonge la rue Marin, très étroite à ce niveau, ce qui rend la circulation difficile.



Handicapés - Rien n'est prévu pour leur accès aux bus.

Rue Rocca

- La terrasse d'un restaurant sur le trottoir le rend impraticable.
- Les voitures sont aussi sur le trottoir, pauvres piétons !
- Véhicules circulant en sens interdit → risque d'accidents.

Conseil d'arrondissement lundi 14 décembre 2015

- Mise à disposition de parkings relais au rond- point du Prado : les projets en cours autour du stade vélodrome vont permettre la reconstitution et la création de parkings relais en liaison avec la station de métro et celle des bus. C'est ainsi que 510 places seront positionnées sur deux parkings, l'un situé sur la rue Raymond Teisseire, l'autre localisé sous le parvis nord du stade vélodrome.
- Valorisation de la plage de la Pointe Rouge : chaque année l'érosion marine diminue la bande de sable qui borde cette plage. De grands travaux sont envisagés sous forme d'une digue sous-marine qui serait construite au large. Pour assurer leur financement, une concession serait demandée à l'état sur une partie de la plage, sous forme de délégation de service public, permettant de générer des recettes auprès des futurs titulaires d'exploitation (débits de boissons, restauration, etc.) ce qui permettrait, en outre, une réhabilitation du site avec promenade piétonnière.
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour la création de nouveaux postes de médiateurs sociaux : 70 nouveaux postes devraient être créés pour la ville de Marseille dont certains devraient concerner, pour le secteur 6/8, le cours Julien. La reconduction et l'extension des médiateurs sociaux sont prévues pour le littoral sud.

Fin de réunion

La réunion s'est terminée par un apéritif accompagné des oreillettes et des tuiles confectionnées, comme toujours, par Madame Julien, à qui nous adressons un grand merci.



Non, elle n'a pas tout mangé, il en est resté pour les autres !



Tout doit disparaître.



Prochaine réunion lundi 14 mars 2016 à 18 h au Centre Cadenelle, 15 av. de la Cadenelle.

Mail : ciqsaintginiezpradoplage@gmail.com

Site : ciq-saint-giniez-prado-plage.fr

Tél. : 07 71 08 89 31